

	Procès-Verbal Assemblée Générale
	<i>Ecole élémentaire 51 rue de Wattignies</i>
	<i>Le 18 mars 2025 à 19 heures</i>

Conseill.er.ère.s :

Présent-es :

Anne Hedel
 Armelle Lorier
 Aurélien Barre
 Bianca Obert-Sauvagnac
 Bruno Rebora
 Colette Bonacorsi
 Franck Saluden
 Gérard Ludier
 Jacqueline Eddahbi
 Jesse James Beltran
 Michel Cerdan pouvoir ayant du quitter
 l'AG avant le vote
 Nathan Dubois
 Patricia Pame
 Rachida El Bekkal
 Samuel Neuman
 Ugo Lobies
 Yann Renaud

Excusé-es :

Liliane Burkhalter (Pouvoir)
 Mathieu Tétard (Pouvoir)
 Chantal Perraudeau (Pouvoir)
 Nicole Clayette (Pouvoir)
 Robert Coutet (Pouvoir)
 Véronique Robert
 Patricia Vergin

Invitées permanentes

Marie Marques
 Myriam Diabaté
 Madame Craciunescu
 Iliara Dalmonte
 Alain Moguerou

Pôle démocratie locale Mairie du 12^e :
 Lucie Dos Santos

En rouge : votes de l'AG

En bleu : Demandes du CQ et réponses de la mairie (PDL)

Ordre du jour - AG du 18 mars 2025

1. Point sur les travaux en cours et du plan vélo – Vote sur le vœu et questions à adresser au Conseil d'Arrondissement du 12^e

« Compte tenu des chantiers en cours et à venir et du chevauchement des calendriers prévisionnels des travaux de la Place Félix Eboué (à partir de janvier 2025), Embellir votre quartier (2025-2026) et du plan Vélo (avril 2025 à été 2025). Nous demandons de suspendre l'application des nouvelles modifications annoncées le 22 janvier, afin de mesurer les effets de la nouvelle place Félix Eboué, mettre en cohérence les différents projets en cours et simuler leurs effets avant exécution. Une étude d'impact a-t-elle été réalisée ? Peut-on acter la suspension de de ces modifications mentionnées ? Ceci, afin de permettre d'engager une concertation constructive et respectueuse avec les habitants et usagers de l'espace public, associant les conseils de quartiers et associations, avec une attention particulière notamment pour les personnes à mobilité réduite et leur seul moyen de transport, les bus. »

2. Vote pour un budget de 200€ pour des achats chez Truffaut non utilisé en octobre 2024.

3. Questions diverses

1. **Point sur les travaux en cours et du plan vélo – Vote sur le vœu et questions à adresser au Conseil d'Arrondissement du 12^e**

« Compte tenu des chantiers en cours et à venir et du chevauchement des calendriers prévisionnels des travaux de la Place Félix Eboué (à partir de janvier 2025), Embellir votre quartier (2025-2026) et du plan Vélo (avril 2025 à été 2025). Nous demandons de suspendre l'application des nouvelles modifications annoncées le 22 janvier, afin de mesurer les effets de la nouvelle place Félix Eboué, mettre en cohérence les différents projets en cours et simuler leurs effets avant exécution. Une étude d'impact a-t-elle été réalisée ? Peut-on acter la suspension de de ces modifications mentionnées ?

Ceci, afin de permettre d'engager une concertation constructive et respectueuse avec les habitants et usagers de l'espace public, associant les conseils de quartiers et associations, avec une attention particulière notamment pour les personnes à mobilité réduite et leur seul moyen de transport, les bus. »

Les conseiller-es et les membres permanents débattent de la situation actuelle sur les travaux en cours qui impactent le quartier de la Vallée de Fécamp, et de la situation à venir avec les travaux prévus pour l'année 2025.

Sont soulevées :

- Les conséquences du réaménagement de la rue de Charenton en 2023 et des incidences sur les conditions de la circulation, de stationnement pour les riverain.es, les livraisons, les piétons et les vélos, notamment sur **l'avenue du général Michel Bizot et la rue de Wattignies.**
- Les incidences prévisibles pour le quartier de la Vallée de Fécamp, pendant les travaux en cours et ceux à venir du dispositif « Embellir votre quartier » et « le plan vélo », alors qu'actuellement les habitant-es, les commerçant-es et les artisans sont déjà impacté-es au quotidien par les travaux en cours de la place Félix Eboué et ceux nécessaires concernant les réseaux souterrains sur la voie publique. (Electricité, eaux, fibre ...)
- Lors du débat les conseillé-es indiquent qu'il y a un impact également sur le comportement de certains habitant-es et de certain-es commerçant-es sur les dépôts sauvages d'encombrants et de déchets, la difficulté pour les gardiens d'immeubles à gérer les poubelles à certains moments sur la voie publique. La difficulté de certains riverains à se déplacer sur les trottoirs et à prendre les bus notamment les personnes en mobilité réduite et les personnes âgées. Le rallongement des trajets en taxi pour les trajets VSL des personnes qui n'ont d'autres choix pour se rendre à leurs rendez-vous médicaux.
- Il est soulevé aussi la problématique des manifestations de la Pelouse de Reuilly à proximité du Bois de Vincennes (foire du Trône et les Cirques) qui génèrent beaucoup de trafic automobile et d'affluence de piétons et de vélos.

Les conseiller-es de quartier de la Vallée de Fécamp conviennent de transmettre aux élu-es de la mairie du 12^{ème} arrondissement les questions ci-dessous, aux fins d'obtenir des réponses lors du prochain conseil d'arrondissement qui se tiendra le 25 mars 2025.

- 1) Données chiffrées sur les comptages des voitures et les comptes rendus réalisés concernant les rues, les avenues et les boulevards, (Michel Bizot, rue de Charenton, rue Claude Decaen, rue de Wattignies, boulevard Poniatowski).

➤ **Réponse du Pôle Démocratie Locale :**

Lorsque la Ville de Paris envisage de faire évoluer la circulation, les études et modélisations sont réalisées par le Poste Centrale d'exploitation Lutèce, communément appelé « PC Lutèce ». Ces données et modélisations sont la propriété intellectuelle de la Ville de Paris. Par conséquent, les données et chiffres ne sont pas communicables pour ces raisons. Cela a déjà été mentionné à plusieurs reprises. Par ailleurs, Mathieu Delmestre, Adjoint en charge des transports et mobilités, Maire du quartier Aligre-Gare de Lyon, a rencontré à trois reprises le CQ Vallée de Fécamp pour évoquer divers sujets d'espace public (le 9 mai 2024, le 16 septembre 2024 et le vendredi 6 décembre 2024).

2) Mise à disposition des conseiller-es des études d'impacts réalisées.

➤ Réponse du Pôle Démocratie Locale :

Lors de la réunion publique de lancement de la démarche « Embellir votre quartier » Vallée de Fécamp – Bel-Air du 6 décembre 2023, le diagnostic des différents quartiers a été présenté par la Section Territoriale de Voirie Sud-Est

(https://cdn.paris.fr/paris/2023/12/07/diagnostic-evq-3-reunion-publique-de-lancement-6-decembre-2023_compressed_compressed-7Pcj.pdf).

Ces diagnostics montrent notamment les différents potentiels de végétalisation, etc. Ces diagnostics ont permis, à l'issue de la phase de concertation avec les habitantes et les habitants, mais aussi avec les Conseils de quartier, et nous remercions d'ailleurs le Conseil de quartier Vallée de Fécamp pour son sa participation et la remise de son « Cahier des propositions et préconisations urbaines et paysagères », de construire les projets. Ces projets ont été présentés lors de la réunion publique du 9 octobre 2024 (https://cdn.paris.fr/paris/2024/10/10/evq12_q3_rp_presentation-du-programme_octobre-2024-vf_compressed-5Fgr.pdf). Le projet de transformation des rues de Wattignies et de Gravelle a également fait l'objet d'une présentation publique le 12 décembre 2024 (<https://mairie12.paris.fr/pages/reunion-publique-transformation-des-rues-de-gravelle-et-de-wattignies-29366>).

3) Articulation à venir avec le Plan Vélo entre le 48 avenue michel bizot, la rue de Wattignies et de la rue Claude Decaen

➤ Réponse du Pôle Démocratie Locale :

La démarche Embellir vise justement à une bonne coordination des travaux. Les services de la Ville de Paris, notamment la STV et la Mission vélo (services de la DVD) travaillent de concert afin de coordonner au mieux les travaux de voirie.

4) Evaluation des incidences sur la circulation à venir des voitures qui se dirigent vers l'entrée du périphérique à la Porte de Charenton avec le mise en place du sens opposé rue Claude Decaen prévu dans le Plan Vélo sur le tronçon 1 à 16 rue Claude Decaen Quelles en seront les conséquences lors des manifestations récurrentes à la Pelouse de Reuilly « Foire du Trône » et « Cirques » qui génèrent beaucoup de trafic automobile.

➤ Réponse du Pôle Démocratie Locale :

Lorsque la Ville de Paris envisage de faire évoluer la circulation, les études et modélisations sont réalisées par le Poste Centrale d'exploitation Lutèce, communément appelé « PC Lutèce ». Ces données et modélisations sont la propriété intellectuelle de la Ville de Paris. Par conséquent, les données et chiffres ne sont pas communicables pour ses raisons.

- 5) Aménagement de la rue de Wattignies : retombées sur la rue de Wattignies, bus 87 et 77. Quels sont les engagements pour maintenir les temps de trajet ?
(Avant les travaux rue de Charenton il fallait 10 minutes entre Porte de Reuilly et la gare de Lyon, également le même temps entre Dugommier et la Porte de Reuilly, actuellement à certaines heures ce temps de trajet a doublé, voire triplé)
- Réponse du Pôle Démocratie Locale :
Les nouveaux aménagements permettent de faciliter les trajets des bus. Plusieurs voies réservées aux bus ont été créées afin de faciliter les trajets. Cela correspond à 3017 mètres linéaires de nouveaux couloirs bus. Par ailleurs, la Ville de Paris n'est pas autorité organisatrice des mobilités et n'a pas la charge des transports en commun. Cette compétence dépend de la Région Ile-de-France à travers Ile-de-France Mobilités (IDFM), présidée par Valérie Pécresse. Par conséquent, la Ville de Paris n'est pas responsable du manque de chauffeurs et des problématiques RH de la RATP qui peuvent avoir des impacts sur la fréquence des bus. Comme d'ailleurs sur la fréquence des métros de la ligne 6 lors des sorties de l'Accor Arena... Toutefois, la Mairie du 12^e arrondissement reste vigilante sur la mise en concurrence des lots de bus mis en place par IDFM. La Mairie du 12^e arrondissement craint que l'ouverture à la concurrence et la fin du monopole RATP entraîne de très importants retards et des grèves. La Mairie du 12^e arrondissement est fermement opposée à la mise en concurrence du réseau bus par IDFM.
- 6) Qu'est-il prévu pour la prise en charge des PMR dans le Plan Vélo.
- Réponse du Pôle Démocratie Locale :
L'ensemble des nouveaux aménagements réalisés par la Ville de Paris sont accessibles PMR. Quelles précisions le CQ souhaite avoir sur le plan vélo et l'accessibilité ?
- 7) Est-il prévu des formations pour les services qui utiliseront ces espaces (PP, DPMP, livreurs, taxis, ambulances, éboueurs qui bloquent des bus), pour le partage des usages des voies de circulation.
- Réponse du Pôle Démocratie Locale :
La Ville déploie le code de la rue sous l'égide de la DPMP : <https://www.paris.fr/pages/un-code-de-la-rue-pour-redonner-la-priorite-aux-pietons-24186>
Il n'est pas question donc de formations spécifiques, autres que celles des métiers respectifs cités, du code de la route et de la rue.
- 8) Serait-il possible de bloquer des rues de circulation aux personnes externes du quartier ?
- Réponse du Pôle Démocratie Locale :
La Ville de Paris n'installe pas de signalétique type « sauf riverains », cette dernière n'assurant pas l'efficacité du dispositif. Mais, conscients de cet enjeu, les modifications de plans de circulations ont pour objectif l'apaisement des cœurs de quartier, qui réduiront de fait le trafic de transit. En attestent les résultats du 1^{er} EVQ sur les rues Dubrunfaut, Pleyel et Dugommier.

Le vœu et les questions sont soumises au vote :

- **Pour 17 dont 5 pouvoir**
- **Contre 3 dont 1 pouvoir**
- **Abstention 2 dont 1 pouvoir**

2. **Vote pour un budget de 200€ pour des achats chez Truffaut non utilisé en octobre 2024.**

La demande est votée à l'unanimité

- Réponse du Pôle Démocratie Locale :
Les achats ont été effectués par les CQ en avril 2025 pour 186,23 €.

3. Questions diverses

Plusieurs sujets ont été débattus

Rédaction à venir

